

Formation des P.E.G.C. Stagiaires Français

Numéro d'inventaire : 2024.0.114

Auteur(s) : Centre national de télé-enseignement

Type de document : imprimé divers

Période de création : 4e quart 20e siècle

Date de création : 1976-1977

Matériau(x) et technique(s) : papier vélin | encre noire

Description : Cahier de feuilles imprimées. Reliure agrafée.

Mesures : hauteur : 29,7 cm

largeur : 21 cm

Notes : Il s'agit du premier dossier de formation des P.E.G.C. stagiaires relatif à la discipline du Français. L'imprimé est daté de l'année 1976-1977. Il est supervisé par le Ministère de l'Education Nationale, le Centre National de Documentation Pédagogique et le Centre National de Télé Enseignement. Le contenu du dossier est sous la direction de Melle Prailhac et M. Rouchette, directeurs d'études du Centre de formation de P.G.E.C. de Limoges.

Contenu : Avant-propos L'oral et l'écrit dans le Premier Cycle : 01 Notre intention, 02 Variété des exercices, 03 Question de niveau, 04 L'oral fonde l'écrit I Produire des textes : A Contraintes 1° Les sujets, 2° Nécessité d'une pratique continue ; B Imaginer un épisode 1° Une séquence en classe, 2° Structure de la narration II Les mots et la réalité : A A la recherche d'énoncés précis, B Changer de point de vue

Mots-clés : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques), post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : Paginé

Commentaire pagination : 16 p. dont 13 p. imprimées

Objets associés : 2024.0.115

2024.0.116

2024.0.118

MINISTERE DE L' EDUCATION
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE

Crite

CENTRE NATIONAL DE TELE ENSEIGNEMENT

60 Bd du Lycée - 92171 VANVES Cedex

1976 - 1977

290.291.293

FORMATION DES P.E.G.C STAGIAIRES

FRANÇAIS

1^{ER} DOSSIER

M^{lle} PRAILHAC Directrice d'Études
Centre de Formation de P.E.G.C
LIMOGES

M. ROUCHETTE Directeur d'Études
Centre de Formation de P.E.G.C
LIMOGES

Melle PRAILHAC

Directrice d'Études
Centre de Formation de P.E.G.C
LIMOGES

M. ROUCHETTE

Directeur d'Études
Centre de Formation de P.E.G.C
LIMOGES

MINISTERE DE L'EDUCATION

CENTRE NATIONAL DE TELE - ENSEIGNEMENT

Français PEGC
290 - 291 - 293

-FFF- PEGC t 101 3

M. ROUCHETTE
Mlle PRAILHAC

L'ORAL ET L'ECRIT
dans le Premier Cycle

01 Notre intention

Vous ne trouverez pas dans ces pages, malgré leur titre, une évocation de tous les moments où, dans la classe de français, on parle ou on écrit. Nous n'avons pas cherché à traiter non plus de l'expression orale, prise séparément, malgré le prix que nous attachons à cette activité. Le seul but que nous nous sommes fixé ici est d'envisager la relation de l'oral à l'écrit dans une perspective pédagogique, et donc :

- a - de chercher comment oral et écrit fonctionnent l'un par rapport à l'autre ;
- b - de suggérer quelques moyens pédagogiques pour mettre au service de la rédaction la spontanéité des élèves à l'oral. Ce qui revient à faire leur place aux problèmes d'une motivation de l'écrit dans le cadre scolaire.

02 Variété des exercices

Plutôt que de présenter une théorie des systèmes de communication, à l'oral et à l'écrit, nous avons préféré partir d'exemples concrets. Et plutôt que de prétendre explorer longuement un de ces exemples, nous avons voulu en situer plusieurs, dont l'utilisation dans les classes de Conseillers Pédagogiques a confirmé la validité. Encore la liste est-elle bien loin d'être close de ces exercices qui exploitent le passage de l'oral à l'écrit.

On voudra bien, dès lors, nous accorder :

- que nous n'avons privilégié les exercices que nous proposons que dans un souci de démonstration (et non parce qu'ils nous paraîtraient revêtus d'une auréole ou d'un pouvoir singuliers) ;
- qu'une grande variété dans les activités ravive l'intérêt d'une classe. Les élèves prêtent d'autant plus volontiers leur attention que l'effort exigé d'eux n'est pas répété de semaine en semaine selon le même rituel ;
- que l'important est d'apprendre à ces élèves à s'adapter aisément aux difficultés soulevées par des exercices parallèles (et non à prendre possession de simple règles qui leur permettraient de posséder, au mieux, la technique - c'est-à-dire la caricature - des exercices. Cette remarque vaut bien sûr pour nous aussi qui les dirigeons dans leur découverte.

...|...

03 Question de niveau

Pour ce premier envoi, même si nous faisons explicitement référence au BEPC, nous avons surtout pensé aux classes du cycle d'observation (6e-5e). D'abord parce que c'est là qu'enseigneront sans doute la plupart d'entre vous. Mais aussi parce qu'il y a tout à gagner à commencer dès ces classes de tels exercices: on s'y met dans le prolongement des acquisitions de l'école élémentaire. Il est d'ailleurs constatable (et c'est, à vrai dire, inquiétant pour le bilan du 1er Cycle) que des élèves jeunes, plus souples, réussissent mieux que leurs aînés dans certains exercices que nous allons évoquer. A l'inverse, que l'on ne s'attende pas à des résultats exaltants si, par exemple, on réduit les nouveaux sujets de BEPC à une hâtive présentation en fin de 3e.

04 L'oral fonde l'écrit

Cette formule n'est pas pour relancer le débat - explosif dans l'école nouvelle - des mérites respectifs de l'oral et de l'écrit. Elle souligne simplement une vérité d'évidence dont chacun doit tenir compte dans la classe :

Oralement (ou mentalement) l'expression tâtonne, s'improvise dans le cours de son élaboration. Au contraire l'entreprise de la rédaction passe presque toujours, après une réflexion préalable, un agencement mental et le choix du matériau linguistique le plus propre - semble-t-il - à véhiculer le message.

Cela amène à deux remarques, qui vont gouverner notre argumentation :

a - l'écrit n'est jamais de l'oral noté⁽¹⁾. En passant de l'opération mentale à la rédaction on transforme le mode d'expression, on change de code. Dans la classe de français on doit constater cette mutation, la décrire et l'utiliser, sans s'en tenir à l'impératif "on peut le dire mais on ne l'écrit pas", qui rejette trop souvent sans explication une tournure relâchée.

b - Avant qu'un texte puisse être donné à lire (c'est-à-dire avant qu'il soit réalisé à l'écrit) il y a eu le plus souvent deux organisations mentales successives, dont il est le produit : l'une qui a abouti à un premier ensemble (par exemple la composition française que l'on a "dans la tête" ou l'histoire que l'on raconte de vive voix) ; l'autre qui, à partir de cette étape, fait jouer d'autres contraintes (tours syntaxiques, substitutions nominales, ton etc...) pour préciser l'unité du texte (ou son cachet) - Et c'est celle-ci qui est proprement de "rédaction". Il paraît vain d'insister sur ce second point si les mécanismes du premier ne sont pas assurés, sauf à créer le formalisme d'une écriture vide de son ressort.

...|...

(1) Excepté si on enregistre des propos pour les reproduire sur une feuille comme le magnétophone les reproduit (et donc en indiquant pauses, bruits, parasites etc...)

Mais la meilleure preuve serait dans les essais littéraires de restitution de la langue orale, essais qui restent littéraires (cf. Céline, Pinget) etc...

